

BULLETIN SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

CÔTE-NORD

Octobre 2020

(Données mensuelles¹)

Région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec : caractéristiques de la population active

	Octobre 2020	Variation en volume depuis		Variation en % depuis	
		Septembre 2020	Octobre 2019	Septembre 2020	Octobre 2019
Population active (000)	55,5	0,7	-2,6	1,3	-4,5
Emploi (000)	52,0	0,2	-2,9	0,4	-5,3
Emploi à temps plein (000)	43,4	0,0	-3,5	0,0	-7,5
Emploi à temps partiel (000)	8,7	0,3	0,7	3,6	8,8
Chômage (000)	3,5	0,5	0,2	16,7	6,1
Taux de chômage (%)	6,2	0,7	0,6
Taux d'activité (%)	63,4	0,8	-2,1
Taux d'emploi (%)	59,4	0,3	-2,5

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Données désaisonnalisées par l'Institut de la statistique du Québec (moyennes mobiles de trois mois).

Ensemble du Québec : caractéristiques de la population active

	Octobre 2020	Variation en volume depuis		Variation en % depuis	
		Septembre 2020	Octobre 2019	Septembre 2020	Octobre 2019
Population active (000)	4 605,9	11,8	13,2	0,3	0,3
Emploi (000)	4 241,0	39,3	-127,5	0,9	-2,9
Emploi à temps plein (000)	3 468,5	42,8	-80,2	1,2	-2,3
Emploi à temps partiel (000)	772,5	-3,5	-47,3	-0,5	-5,8
Chômage (000)	364,8	-27,6	140,6	-7,0	62,7
Taux de chômage (%)	7,9	-0,6	3,0
Taux d'activité (%)	64,6	0,1	-0,4
Taux d'emploi (%)	59,5	0,5	-2,3

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Données désaisonnalisées par l'Institut de la statistique du Québec (moyennes mobiles de trois mois).

1. Les données sont adaptées de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada. Pour des précisions sur la variabilité des statistiques et sur les sources de données, veuillez consulter les [Définitions – Enquête sur la population active](#) et la [Note sur la méthodologie et les sources de données](#) disponibles sur le site Internet d'[Emploi-Québec](#)

LEXIQUE

ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

Les données sur le marché du travail proviennent notamment de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Elle est menée mensuellement, pendant la semaine comprenant le quinzième jour du mois, auprès d'un échantillon représentatif de 56 000 ménages au Canada, dont près de 10 000 au Québec. L'Enquête estime notamment le nombre de personnes en chômage et en emploi dans différents territoires, selon le lieu de résidence des répondants (et non le lieu de travail).

VARIABILITÉ D'ÉCHANTILLONNAGE DES ESTIMATIONS

Dans la mesure où toute la population n'est pas interviewée, les estimations sont sujettes à l'erreur d'échantillonnage. La variation du niveau d'une estimation d'un mois à l'autre peut donc être le reflet d'une variation véritable ou de la variabilité d'échantillonnage. Les marges d'erreurs liées aux données régionales sont supérieures étant donné la taille plus restreinte de l'échantillon.

DONNÉES DÉSAISONNALISÉES

Des données désaisonnalisées sont des statistiques dont on a exclu l'effet saisonnier à l'aide de techniques mathématiques. Les variations saisonnières sont causées par des événements annuels réguliers comme les changements de température, les vacances, les cycles agricoles, de production et de vente au détail durant la période de Noël et Pâques, etc. Les données désaisonnalisées permettent ainsi de mettre en évidence les fluctuations irrégulières ou cycliques.

POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

Population civile (ne faisant pas partie des Forces armées) âgées de 15 ans ou plus, hors institution et hors réserve.

POPULATION ACTIVE

Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans ou plus, qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage pendant la semaine de référence. On considère inactives: les personnes retraitées, les personnes qui ne sont pas disposées à travailler et les personnes qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi. Ces dernières incluent les « travailleurs découragés », soit ceux qui ont déclaré vouloir travailler mais qui n'ont pas cherché de travail parce ces personnes estimaient qu'elles n'avaient aucune chance de trouver un emploi convenable.

PERSONNES EN EMPLOI

Les personnes qui travaillent contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui ont un emploi sans être au travail. Une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine, à leur emploi principal, est considérée travailler à temps plein. Elle est considérée travailler à temps partiel si elle effectue moins de 30 heures par semaine.

PERSONNES EN CHÔMAGE

Personnes qui étaient prêtes à travailler et qui, au cours des quatre dernières semaines, ont activement cherché du travail, ont été mises à pied temporairement, ou n'ont pas cherché activement un emploi mais devaient commencer un nouvel emploi.



TAUX D'ACTIVITÉ

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active}}{\text{Population âgée de 15 ans ou plus}} \times 100$$

TAUX DE CHÔMAGE

Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeuses et de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Personnes occupées}}{\text{Population de 15 ans ou plus}} \times 100$$





Région de la Côte-Nord

Un million de dollars pour soutenir les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), le gouvernement du Québec accorde une aide de **1 056 648 \$ aux SADC de la Côte-Nord**, pour appuyer les PME qui ont été durement touchées par la pandémie.

Source : Le Nord-Côtier

<https://lenord-cotier.com/une-aide-de-plus-dun-million-pour-les-sadc-de-la-cote-nord/>





**POSTES VACANTS LES PLUS EN DEMANDE,
SIGNALÉS DANS PLACEMENT EN LIGNE, SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCE
OCTOBRE 2020 - RÉGION CÔTE-NORD**

NIVEAU DE COMPÉTENCE	TITRE DE LA PROFESSION	NOMBRE DE POSTES
Gestion	0621- Directeurs/directrices - commerce de détail et de gros	10
Professionnel (Formation universitaire)	3012- Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	67
	4152- Travailleurs sociaux/travailleuses sociales	17
	3142- Physiothérapeutes	11
Technique (Formation collégiale ou DEP)	3233- Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires	52
	4212- Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	11
	3215- Technologues en radiation médicale	9
	6322- Cuisiniers/cuisinières	9
Intermédiaire (Formation secondaire générale ou professionnelle)	6552- Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	22
	3413- Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	21
Élémentaire (Aucun diplôme requis)	6731- Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	17

Pour trouver un emploi, visitez le site
<http://placement.emploiquebec.net/mbe/login/portail/portcherc.asp>



PROFESSION EN DEMANDE SUR LA CÔTE-NORD POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 31 OCTOBRE 2020

Technologues en radiation médicale (CNP 3215)

Nature du travail

Les technologues en radiation médicale se servent d'appareils de radiographie et de radiothérapie afin d'administrer des rayons ionisants et d'obtenir des clichés des structures de l'organisme, pour diagnostiquer et traiter les lésions et les maladies. Ils travaillent dans des centres hospitaliers, des centres d'oncologie, des cliniques, des laboratoires de radiologie, des collèges et des universités. Ce groupe de base comprend les technologues en radiation médicale qui agissent en tant que superviseurs ou instituteurs cliniques.

Fonctions principales

Les technologues en radiation médicale exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

Technologues en radiologie

- Utiliser des appareils radiographiques et fluoroscopiques, des appareils à rayons X, des tomodensitomètres pour la tomographie assistée par ordinateur, des mammographes et des appareils d'imagerie par résonance magnétique, afin de produire des radiographies ou des images anatomiques du corps humain et de permettre au radiologiste de diagnostiquer la maladie ou la lésion;
- Enregistrer et traiter les données sur les patients;
- Effectuer les vérifications sommaires et les contrôles de qualité des équipements radiologiques et des appareils de traitement de films;
- Surveiller les patients et leur administrer les soins nécessaires pendant les examens radiographiques;
- Expliquer les procédures aux patients, positionner les patients et l'équipement, et appliquer les règles de radioprotection;
- Former et superviser, au besoin, les étudiants en radiographie ou superviser d'autres technologues en radiologie.

Technologues en médecine nucléaire

- Préparer et administrer des substances radiopharmaceutiques, telles que des radionucléides et d'autres traceurs, aux patients ou aux prélèvements biologiques;
- Utiliser des appareils de détection de radiation, tels que des gamma-caméras, des tomographes, des compteurs de scintigraphie et de scintitomographie et des chambres d'ionisation, pour recueillir les données permettant aux spécialistes en médecine nucléaire de diagnostiquer la maladie;
- Effectuer des procédures diagnostiques à l'aide d'appareils radioactifs sur des spécimens biologiques, tels que le sang, l'urine et les selles;
- Enregistrer et traiter les résultats des procédures;
- Vérifier l'équipement afin d'en assurer le bon fonctionnement;
- Surveiller les patients et leur administrer les soins nécessaires pendant les examens;
- Appliquer les règles de radioprotection;
- Former et superviser, s'il y a lieu, les étudiants technologues en médecine nucléaire ou superviser d'autres technologues en médecine nucléaire.

Technologues en radio-oncologie

- Utiliser des accélérateurs linéaires et des appareils de radiothérapie au cobalt, à rayons X ou autre, pour administrer des rayonnements prescrits par les radio-oncologistes;
- Vérifier les appareils de radiothérapie afin d'en assurer le bon fonctionnement;
- Aider le radio-oncologiste et le physicien clinicien à élaborer le programme de radiothérapie;
- Aider à la préparation des sources radioactives scellées, telles que le cobalt, le radium, le césium et les isotopes, ainsi qu'à la fabrication d'accessoires, comme les plâtres et les moules en acrylique, pour l'administration des doses de rayonnements;



- Surveiller l'état physique et psychologique du patient, et leur administrer les soins nécessaires, pendant la durée du traitement;
- Expliquer aux patients les effets secondaires éventuels des rayonnements;
- Former et superviser, s'il y a lieu, les étudiants technologues en radio-oncologie, ou superviser d'autres technologues en radio-oncologie.

Les technologues en radiologie peuvent se spécialiser dans certains domaines comme la tomographie assistée par ordinateur, l'angiographie, la mammographie, l'imagerie par résonance magnétique, la radiologie d'intervention, la dosimétrie, la stéréotaxie ou la curiethérapie.

Conditions d'accès à la profession

- Un programme de deux à trois ans dans un collège ou un centre hospitalier, ou un autre programme reconnu en radiodiagnostic ou en appareils d'imagerie par résonance magnétique (pour les technologues en radiologie ou les technologues en résonance magnétique), en technologie appliquée à la médecine nucléaire (pour les technologues en médecine nucléaire) ou en radiothérapie (pour les technologues en radio-oncologie) ou un baccalauréat en sciences de la santé avec spécialisation en radiographie, en médecine nucléaire ou en radiothérapie et un stage pratique supervisé sont exigés.
- Un permis d'exercice par un organisme de réglementation est exigé dans toutes les provinces.
- L'appartenance à l'association nationale, soit l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, est exigée dans toutes les provinces, sauf le Québec

Niveau de compétence

Technique (généralement diplôme collégial ou secondaire professionnel).

**L'information complète se retrouve dans l'IMT en ligne sous l'onglet
Explorer un métier ou une profession : imt.emploiquebec.gouv.qc.ca**



LISTE DES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI (CLE) ET DES BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DE LA RÉGION

Bureau de Services Québec des Escoumins 459, route 138 Les Escoumins (Québec) G0T 1K0 Téléphone : 418 233-2501	Bureau de Services Québec de Port-Cartier 2, rue Élie-Rochefort, bureau 102 Port-Cartier (Québec) G5B 2N2 Téléphone : 418 766-6932 Sans frais : 1 855 666-6932
Forestville 134, route 138 Est Forestville (Québec) G0T 1E0 Téléphone : 418 587-6611 Sans frais : 1 800 463-0738	Sept-Îles 456, avenue Arnaud, bureau RC-11 Sept-Îles (Québec) G4R 3B1 Téléphone : 418 962-6545 Sans frais : 1 800 663-1934
Baie-Comeau 625, boulevard Laflèche, local 1.810 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5 Téléphone : 418 589-3719 Sans frais : 1 800 463-8542	Bureau de Services Québec de Havre-Saint-Pierre 1280, rue de la Digue, bureau 200 Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0 Téléphone : 418 538-2288 Sans frais : 1 800 463-0735

Une adresse à retenir :

imt.emploiquebec.gouv.qc.ca

Conception et développement informatique

Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail
Omar Choucair, coordonnateur et gestionnaire de projets
Lamara Yadel, analyste en informatique

Équipe de rédaction

Direction régionale de Services Québec de la Côte-Nord
Direction des services gouvernementaux et du marché du travail
Pascal Yaméogo, économiste
Nancy Perreault, mise en page

550, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B3
Téléphone : 418 295-4020
Sans frais : 1 800 463-6443

